

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

MAS LES SAULNIERS

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

MAS Les SAULNIERS
4 rue de la motte aux Saulniers
45760 BOIGNY SUR BIONNE

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;

- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...)
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

II. Présentation du pôle

- Vie du pôle (travaux transversaux, évolution de l'offre, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...)
- Plan de formation.

III. Présentation de la MAS des Saulniers

- Identité de l'établissement

Son histoire

La MAS Les Saulniers a ouvert ses portes sur le site de Boigny-sur-Bionne le 1er juin 2011. L'ouverture s'est faite de manière progressive, avec une montée en charge du nombre de places autorisées entre 2007 et 2016. Les premiers bénéficiaires ont été accueillis dès novembre 2009 en accueil de jour sur le site de la MAS la Devinière à Saint-Jean-de-Braye au P.A.S.A.J.H., préfiguration de la MAS les Saulniers.

La crise sanitaire a accéléré la transformation de l'offre, nous avons travaillé un accueil de jour à part entière regroupant les places d'accueil de jour des deux MAS.

Au 31 décembre 2024, la MAS les Saulniers comptait 45 places occupées réparties comme suit

- 33 places d'internat pour personnes polyhandicapées,
- 12 places d'internat pour personnes cérébrolésées,
- 10 places en internat pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 1 places d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre autistique

Implantation

Située au 4 rue de la motte aux Saulniers, à proximité du centre-ville de Boigny-sur-Bionne, dans une zone d'activités proche du centre bourg et à proximité d'un parc, la MAS Les Saulniers offre aux personnes accompagnées, un cadre de vie à la fois agréable et fonctionnel. Cette localisation répond au cahier des charges avant ouverture qui prévoyait une implantation dans un rayon de maximum 20 kilomètres du centre hospitalier régional, l'accessibilité par une voie de communication rapide, la proximité d'infrastructures permettant l'insertion des résidents dans la vie de la Cité

L'architecture de la MAS les SAULNIERS

La MAS occupe l'intégralité d'un bâtiment de plain-pied conçu et construit en vue de son ouverture. Les espaces sont structurés comme un village, avec des unités, appelées « quartiers », et un grand couloir faisant office de grande rue. Les locaux sont spacieux, ils permettent une circulation facile des personnes en fauteuil roulant, les espaces sont lumineux.

A son entrée, le visiteur arrive dans un grand hall d'accueil. A sa gauche, il trouve l'accueil et les locaux administratifs (quartier « l'Etoile »), à sa droite un grand espace de restauration (quartier « Champs Elysées »).

En continuant tout droit il arrive dans la grande rue. Il trouve alors deux quartiers, à gauche le quartier « Châtelet », comportant des espaces réservés aux professionnels (salle de réunion, salle de pause) et des locaux d'activités (art thérapie, musicothérapie), et à droite le quartier « Monceau » dans lequel se trouvent les espaces de rééducation (espace Snoezelen, balnéothérapie, salle kiné et bureau des ergothérapeutes).

Enfin, un couloir dessert 4 unités de vie d'une capacité de 11 chambres sauf une qui accueille 12 personnes soit 45 chambres. Un autre bâtiment est accolé au bâtiment principal et construit dans un second temps accueille 10 personnes ayant un diagnostic du spectre autistique et 1 chambre d'accueil de jour.

- Autorisations et capacité d'accueil.

La MAS des Saulniers dispose d'une autorisation de 47 places.

Au 31 décembre 2024, 43 personnes sont hébergées en internat et 1 personne est accueillie en accueil de jour.

Une unité de vie « quartier » est fermée faute de recrutement suffisant de professionnels. 3 places sont de ce fait gelées.

Au 1^{er} septembre 2024, un agrément de 3 places supplémentaires d'hébergement permanent ont été octroyées par l'ARS.

- Public accueilli.

La maison d'accueil spécialisée accueille plusieurs profils de personnes :

- Porteuses d'autisme
- Cérébrolésées
- Ou plus majoritairement polyhandicapées.

- Missions et objectifs.

Les Objectifs

- Offrir à la personne de soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue ;
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne ;
- Être attentif aux manifestations d'angoisse, aux conduites régressives, et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie ;
- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter l'accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante ;
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation ;
- Privilégier la vie effective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant ;
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

Pour atteindre les objectifs précités, la MAS "Les Saulniers" se fixe les **missions** suivantes :

- Offrir à la personne des soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue.
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne.
- Être attentif aux manifestations d'angoisse, aux conduites régressives et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements.
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie.
- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter notre accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante.
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation.
- Privilégier la vie affective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant.
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

IV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs

	Au 1 janvier 2025			Au 31 décembre 2025		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
CADRES HIERARCHIQUES	3,94	0	3,94	2,94	0	2,94
ADMINISTRATIF - ENSEMBLE DU PERSONNEL	1,5	1	2,5	1,5	1	2,5
SOCIAL	0	0	0	0,5	0	0,5
SERVICES GENERAUX - OUVRIERS	3,55	0	3,55	3,55	0	3,55
SERVICES GENERAUX - MAINTENANCE	0	0,8	0	0	0,8	0
EDUCATIF - AIDES MEDICO-PSYCHOLOGIQUE	15	2	17	16	2	18
EDUCATIF - EDUCATEURS	0	1	1	0	0	0
EDUCATIF - MONITEURS EDUCATEURS	4	0	4	3	0	3
EDUCATIF - ART THERAPEUTE	0,25	0,3	0,55	0,25	0,3	0,55
PARAMEDICAL - AIDES SOIGNANTS	17,02	1	18,02	16,4	0	16,4
PARAMEDICAL - INFIRMIERS	1,87	0	1,87	1	1	2
PARAMEDICAL - REEDUCATEURS	0,5	0	0,5	0,5	0	0,5
PSYCHOLOGUE	0,5	0	0,5	1	0	1
MEDICAL- MEDECIN	0	0,25	0,25	0	0,25	0,25
TOTAL	48,13	5,35	53,68	46,64	5,35	51,19

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

FORMATIONS COLLECTIVES 2025	Nombre salariés
HELP INFO	3
Certification tutorat	2
Modules AS COMPLEMENTAIRES	2
SERRE FIL	28
SNOEZELLEN	5

AFGSU 2	2
Sensibilisation à l'autisme	20
Être cadre en MAS	2

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Les temps de communication

Différents temps de communication sont planifiés au sein de l'établissement entre les professionnels de la même profession, quartier ou en interdisciplinaire.

L'objectif premier est la transmission des informations en direct et en concomitance.

Ces temps d'échanges structurés sont réalisés entre pairs ou animés par les cadres de proximité.

Les temps de transmissions

Des temps de transmissions se tiennent :

- Sur les 4 quartiers entre chacune des équipes en poste et leur relève :
 - Le matin de 7h30 à 7h45
 - Le midi de 14h à 14h30
 - Le soir de 21h45 à 22h
- Pour les IDE quotidiennement (sauf samedi-dimanche) de 13h30 à 14h
- Pour les maitresses de maison : un cahier de liaison a été mis en place

Les réunions d'équipe

- Des 4 quartiers

Ces réunions pluridisciplinaires ont lieu le mardi ou jeudi après-midi et ont une durée de 1h30. Un système d'auto-remplacement est mis en place pour assurer la continuité de service. Un ordre du jour est préétabli. Elles sont animées par les chefs de service et cadre de santé, en fonction de l'ordre du jour. Cette réunion regroupe les professionnels du quartier, aides-soignants, AMP, AES, ME, psychologue l'infirmier et ergothérapeute.

Ces temps dédiés permettent notamment :

- D'échanger et d'élaborer sur l'accompagnement des résidents
- De réaliser les synthèses et de construire les projets d'accueil des résidents
- De questionner et de ressortir les problématiques rencontrées sur les différents champs (santé, social, culturel ...)
- D'aborder des thématiques institutionnelles et d'équipe.
- De bénéficier d'apports théoriques ponctuels

Ces réunions sont essentielles à l'équilibre et à la dynamique d'équipe. Les professionnels partagent leur expérience du terrain, gagnent en compétences par l'étayage théorique apporté par les cadres et réinterrogent leurs pratiques professionnelles. Ces temps d'échange permettent la prise de recul et d'appréhender l'accompagnement de l'usager et l'institution dans sa globalité pour mieux comprendre les enjeux et coordonner les actions.

Chaque réunion d'équipe donne lieu à un compte-rendu.

- Des IDE /Médecin

Chaque semaine, le médecin, les IDE et la cadre de santé, font le tour des résidents en staff, le médecin peut également étudier les nouvelles demandes d'accueil temporaire ou définitif. Ce temps a lieu le mercredi après-midi de 15h à 16h. En cas de visite de préadmission, nous organiser également un temps d'échange avec le médecin sur ce temps.

- Des psychologues

Un temps de rencontre avec les psychologues a été mis en place pour échanger avec elles sur les difficultés et le travail au sein de l'établissement.

- Des maitresses de maison

Elles sont un temps de réunions de 2h une fois toutes les 3 semaines. Ce temps permet d'organiser les différentes tâches, revoir les procédures et de partager les difficultés. Un compte rendu est établi.

- Des Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés (MEEDS)

Elle a lieu une fois par semaine, pour organiser les différentes activités et projets culturels ou sportifs de l'établissement. Y participent les éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et/ou un représentant de chaque service, l'Art thérapeute. Sont parfois invités des partenaires extérieurs et le cadre de proximité sur sollicitation.

Les temps médicaux

Un planning de rencontre (généralement le mercredi de 14h30 à 15h) est établi sur l'année pour permettre au médecin accompagné d'une IDE et de la cadre de santé de rencontrer une équipe de quartier. Les membres de l'équipe échangent avec le médecin sur l'état de santé, les changements de comportements, le sommeil, l'appétit des résidents. Ils étudient également les questionnements des familles et des proches afin de leur apporter une réponse rapide.

Les points numériques : commissions et formations numériques

Des temps de formation (30 min) à l'utilisation du numérique avaient été mises en place en 2021 sur tous les quartiers avec un roulement sur 5 semaines, le mercredi de 14h30 à 15h.

- D'avoir connaissance des installations et matériels numériques en place dans la MAS
- De savoir utiliser les outils numériques en place dans les MAS
- De découvrir des innovations technologiques

Les réunions de direction

Elles se déroulent une fois par semaine, en salle de réunion, elles permettent de réunir l'ensemble de membre de l'équipe de direction afin d'échanger sur :

- Le déroulement de la semaine, agenda de la semaine à venir,
- La vie institutionnelle
- Les différents rendez-vous d'admissions
- La vie des équipes
- Les ressources humaines, les absences et autres...
- Les candidatures
- Les stagiaires
- Les résidents
- Un point sanitaire et les nouvelles directives.

Cette instance permet de réfléchir et de prendre les décisions de manière concertée.
Un compte rendu suivant une trame associative est accessible sur le Share point.

Deux réunions générales lors des journées institutionnelles.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	25.45 ETP	27.45 ETP
<i>Taux d'absentéisme</i>	15%	26%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	0.4%	0.01%

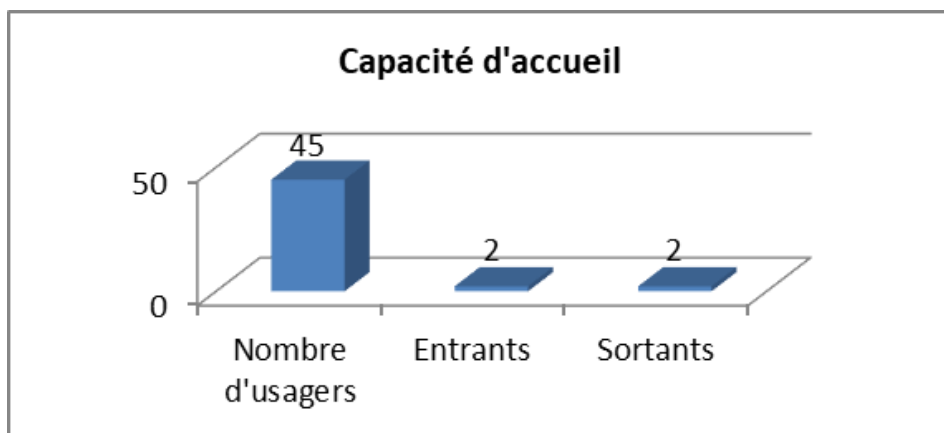
Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs	1 DU autisme	0
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	8	5
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	3 formations Cléa numérique	0

Commentaires :

V. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées ;

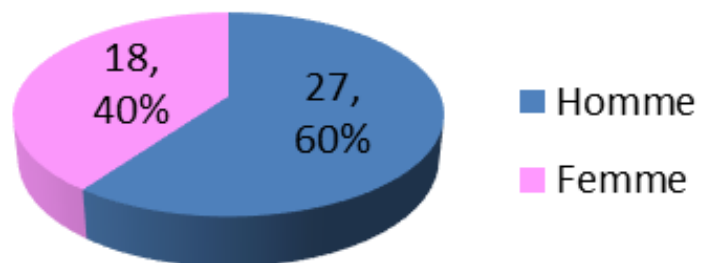
File active : 47 personnes ont été accompagnées 2025 dont 1 personnes en accueil de jour au sein du quartier Montmartre.



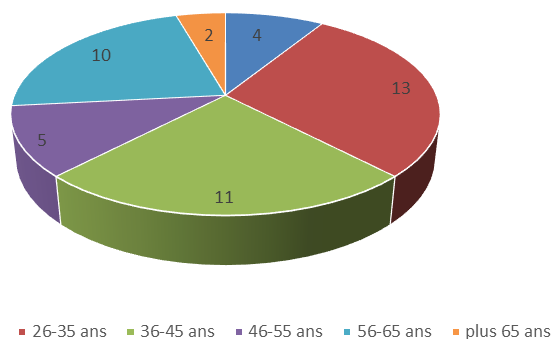
Durand l'année 2025, nous pouvons dénombrer 2 personnes entrantes (en provenance de FAM et d'IEM) et deux personnes sortantes (décès).

- Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.).

Répartition par sexe



répartition par âge



MOYENNE D'AGE

42,73

Depuis l'ouverture de la MAS en 2011, la majorité des résidents accueillis ont entre 26 et 45 ans, tandis que les autres tranches d'âge sont représentées de manière plus équilibrée, illustrant un accueil d'adultes aux profils variés.

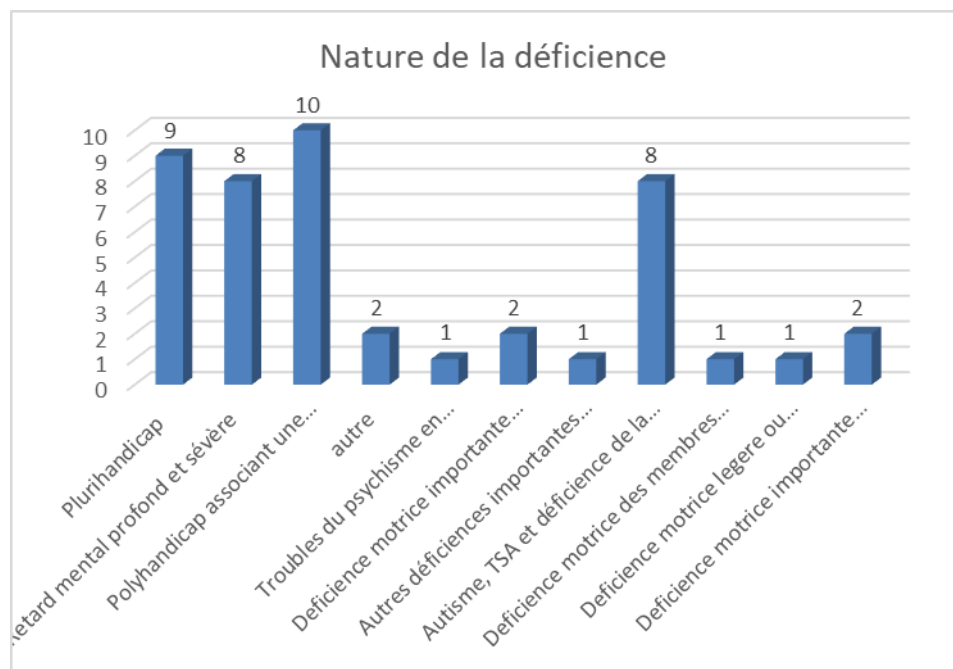
Années	
0	2
1	2
2	1

3	2
5	1
6	2
7	1
8	1
9	1
12	2
13	5
14	22
15	3

MOYENNE ancienneté

10,96

L'ancienneté des résidents au sein de la MAS, ouverte en 2011, est majoritairement élevée, avec une forte concentration autour de 14 ans de présence (22 personnes) et une ancienneté moyenne d'environ 11 ans



- Modalités et types d'accompagnement proposés.

Les MAS accueillent des adultes handicapés ayant une orientation MAS délivrée par la Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées.

Elles « reçoivent, [...] des personnes handicapées, des personnes adultes qu'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants. »

Elles « doivent assurer de manière permanente aux personnes qu'elles accueillent :

1. L'hébergement ;
2. Les soins médicaux et paramédicaux ou correspondants à la vocation des établissements ;
3. Les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies ;

4. Des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions de ces personnes.

Au sein de la maison d'accueil spécialisée, il existe 4 unités de vie :

- Le quartier « Palais Royal » accueille 11 personnes en situation de polyhandicap
- Le quartier « Saint Germain des Prés » accueille 11 personnes en situation de polyhandicap, qui présentent un niveau de dépendance important,
- Le quartier « Latin » accueille 12 personnes cérébrolésées ou atteintes de maladies neuro-évolutives.
- Le quartier « Trocadero » fermé à ce jour, avec une capacité de 11 chambres.

Après cette fermeture, une nouvelle répartition des usagers a été pensée permettant uniquement l'accueil en hébergement permanent. Aucun accueil temporaire n'est possible.

Le quartier « Montmartre » est situé dans un bâtiment adjacent, relié au bâtiment principal par un passage couvert, il accueille 10 adultes présentant des troubles du spectre autistique et/ou des troubles envahissants du développement et 1 personne en accueil de jour. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle. En 2021, la salle "quiétude" sur le quartier Montmartre a vu le jour. Le choix des matériaux et les différentes options ont été réfléchis avec l'aide de la plateforme numérique. Cet espace est en libre-service pour les résidents, des scénarii ont été travaillés pour répondre au mieux à leur besoin et pour diminuer les tensions ou les comportements problématiques.

Le projet d'établissement prévoit la personnalisation des chambres. La plupart disposent d'une salle de bains individuelle, certaines étant partagées entre deux chambres. Les repas sont habituellement servis dans les quartiers, surtout durant la période de pandémie.

Les quatre quartiers situés dans le bâtiment principal proposent un espace commun, avec salle à manger, cuisine et espace de vie.

Dans le quartier Montmartre, cet espace est situé à l'opposé des chambres, prenant ainsi en compte les particularités sensorielles des adultes avec autisme.

La libre circulation des personnes est favorisée dans le respect des potentialités de chacun, grâce à l'existence d'une porte automatique entre les quartiers où vivent les résidents et le hall d'entrée. Cette porte a été financée grâce à l'aide de mécènes. Certains résidents ont la possibilité de commander l'ouverture de cette porte, leur donnant un accès en autonomie vers le hall d'entrée et les locaux professionnels. D'autres, que la possibilité de sortir de l'établissement pourrait mettre en danger, ne peuvent passer cette porte qu'en étant accompagnés.

Un travail de collaboration a été mené entre les équipes et la plateforme numérique pour permettre aux résidents, en fonction de la potentialité de contrôler leur environnement : ouverture de portes de chambres, allumer ou éteindre la lumière, adaptation des systèmes d'appel.

Liste d'attente :

En 2025, la dynamique des demandes d'admission se confirme avec 46 demandes enregistrées pour la MAS de la Devinière, dont 5 en accueil de jour (majoritairement également orientées vers les MAS, à l'exception d'une), ainsi que 47 demandes pour la MAS des Saulniers, incluant 25 demandes multisites. Ces chiffres s'inscrivent dans la continuité de l'année 2024, marquée par une forte hausse avec **74** demandes suivies contre 82 en 2024.

Il y a eu 26 nouvelles demandes en 2025 dont 3 ayant eu un avis défavorable.

Département de provenance des demandes

	TOTAL		2025	
LOIRET	37	50%	16	61%
REGION CENTRE	12	16%	4	15%
AUTRES REGIONS	21	28%	6	23%
BELGIQUE	4	6%		0%

La plupart des demandes hors région centre viennent de la région Ile de France.

Lieux de provenance des demandes

	TOTAL		2025	
ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX POUR ENFANTS	25	33%	11	42%
ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX POUR ADULTES	23	31%	6	23%
HOPITAL	12	16%	4	15%
DOMICILE	14	19%	5	19%

Choix de l'établissement

	TOTAL		2025	
LES SAULNIERS	24	32%	3	12%
LA DEVINIERE	8	11%	5	19%
LES DEUX	42	57%	18	69%

Type d'accueil demandée :

	TOTAL		2025	
Accueil Temporaire	60	81%	14	54%
Accueil Permanent	32	43%	21	81%
Accueil de Jour	11	15%	4	15%

LES PATHOLOGIES

	TOTAL		2025	
TSA	17	23%	7	27%
TC, AVC...	13	18%	6	23%
MALADIES NEURO EVOLUTIVES	9	12%	3	12%
Pathologie congénitale ou survenue tôt dans le développement : IMC, Encéphalopathie,	35	47%	10	38%

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	10	En attente
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	Tous les professionnels	Tous les professionnels

Part des PAP réalisés dans le DUI	56%	En attente
-----------------------------------	-----	------------

Commentaires :

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	11/12/2025
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	14/03/25, 26/05/2025, 17/12/2025

- Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure (ex : Comité des travailleurs ESAT, ...)

Un point info est planifié chaque lundi afin de planifier les activités de la semaine en fonction des envies et besoins des personnes accueillies. Le nom des professionnels accompagnants de ces activités est déterminé lors de cette instance.

Nom de l'instance

Dates des réunions/rencontres

- Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation (nombre, dates) : 0

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0	60 : présentation démarche Péva
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	6 présentation démarche Péva en CVS

Commentaires :

21 dispositifs domotiques sont installés au profit des personnes accueillies.

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 1 (réunion lancement)		
CREX		1	
Commission planning		2	
Réunion institutionnelles		2	
Réunion inter MAS		8	
Ateliers/groupes de travail inter MAS		4	

- Travaux relatifs aux évaluations.

Rédaction de nouvelles procédures (soins, qualité, sécurité, ressources humaines)

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	11	11
Nombre d'évènements indésirables	68	68
Nombre d'évènements indésirables graves	3	3
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	1	1

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	0	0
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	100%	Tous les professionnels (synthèse de RBPP remis à chaque professionnels)
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	0	0 (4 séances de supervision au sein du quartier Montmartre)

Commentaires :

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

- **De soins :**

Les partenariats de soins permettent d'assurer une prise en charge globale, coordonnée et sécurisée des personnes accompagnées, en garantissant l'accès à des prestations médicales, paramédicales et à des équipements adaptés, tout en limitant les ruptures de parcours et les hospitalisations.

- Pharmacie de Boigny sur Bionne
- laboratoire abraysien
- démarche handirect
- Echoradom
- Espace médical
- Bastide
- LNA
- Kinésithérapeute
- Prestataires ergothérapie

- **D'activités culturelles, sociales et sportives :**

Ces partenariats favorisent l'ouverture sur l'extérieur, le maintien des capacités physiques et sociales, ainsi que le bien-être des résidents, en leur permettant d'accéder à des activités adaptées et inclusives.

- Equithérapie
- Handisport
- CCAS Saint Jean de la Ruelle
- pétanque
- judo_

- **Participation à des événements territoriaux**

La participation à des événements locaux contribue à l'inclusion sociale des personnes accompagnées, renforce leur citoyenneté et développe les liens avec les acteurs du territoire.

- Sorties à la médiathèque

- Participation évènements sportifs

- Événements organisés.

Les événements organisés par l'établissement, tels que le Festi'MAS, constituent des temps forts favorisant la convivialité, la valorisation des actions menées et le renforcement du lien avec les familles, les partenaires et le grand public.

-Festi MAS au mois de juin ouvert au public

Commentaires : Il existe également d'autres partenariats, non conventionnés à ce jour, avec différents ESMS, qui s'inscrivent dans des collaborations ou en cours de formalisation.

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- - Mise en conformité- : Les actions de mise en conformité menées en 2025, en lien avec des partenaires spécialisés (santé, hygiène, qualité), ont permis de sécuriser les pratiques, d'harmoniser les procédures et de garantir le respect des exigences réglementaires.
 - plan de maîtrise sanitaire
 - circuit du médicament

- Projets institutionnels : Les projets institutionnels se sont appuyés sur des partenariats internes et externes visant à structurer l'organisation, renforcer les compétences des professionnels et améliorer les conditions de travail et d'accompagnement.
 - vie institutionnelle
 - DUERP
 - Professionnalisation de professionnels remplaçants dans le but de pourvoir aux postes non pourvus
 - déploiement logiciel temps/planning

- Prestations bien être en faveur des professionnels (plage de 2 heures hebdomadaires)

- Perspectives 2026 : Les perspectives 2026 reposeront sur le développement de partenariats ciblés favorisant la montée en compétences des équipes, la prévention des risques professionnels et l'adaptation de l'offre aux besoins émergents des personnes accompagnées.
 - supervision
 - formation « polyhandicap »
 - réouverture du quartier Trocadero
 - habitat inclusif
 - Consolidation PMS
 - Préparation des évaluations ESMS
 - actualisation de tous les PAP
 - formalisation et ré actualisation des procédures
 - mise en œuvre des recommandations DUERP et PAPRIPACT
 - projet extension quartier Montmartre